



REGIE AUTONOME MULTI- SERVICES D'AGADIR
AVIS RECTIFICATIF
(Séance Publique)

Le Directeur Général de la RAMSA informe les concurrents que l'objet de l'appel d'offres numéro 71/2022 est rectifié comme suit :

Appel d'offres n°	Objet	Estimation des coûts des prestations (DH TTC)	Caution provisoire (DH)	Heure limite de remise des offres
71/2022	Travaux d'équipement en réseau d'assainissement des centres Aourir et Tamraght - 8ème Tranche-	6 184 680,00	93 000,00	14h30

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement aux bureaux du Département Approvisionnements et Moyens Généraux au siège de la RAMSA à l'adresse suivante : Régie Autonome Multi-Services d'Agadir, Rue 18 Novembre, Quartier Industriel Agadir, BP 754, Tél : 05-28-82-96-00/05-28-22-30-30, Fax : 05-28-22-01-15. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma. Les concurrents ayant téléchargé le dossier d'appel d'offres doivent obligatoirement renseigner leurs coordonnées sur la dite plateforme.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux marchés de la RAMSA.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction à l'adresse indiquée ci-dessus ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit les présenter par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation de la procédure des marchés publics ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 16 du règlement de consultation.